



Association Montpellier Sports d'Oriantation 34
A.M.S.O.34
06 34 39 16 57- amso34@yahoo.fr

Affiliation, ré-affiliation et Inscription Ecole d'orientation 2018

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Si déjà licencié en 2016 N° de licence FFCO :

N° de doigt Sport Ident :

Nom du responsable pour les enfants mineurs :

Profession :

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Mail :

Tarifs 2018 :

Licence Classique

- de 18 ans au 31/12/ 2018 50 €

+ de 18 ans au 31/12/2018 80 €

famille* : 175 €

Licence Sport santé : 50 € (uniquement circuit vert à jaune, pas de classement)

* famille : « Parents et enfants à charge de moins de 25ans » selon le code des impôts – 3 personnes minimum.

Ecole d'orientation

Prix de la licence + 50 € par personne

T SVP.....

Ecole d'orientation : Soins d'urgence

J'autorise le responsable à prendre en cas d'urgence, toutes les mesures nécessaires

Ecole d'orientation : Autorisation d'utilisation des photographies et de vidéo

J'autorise - Je n'autorise pas * - l'association à reproduire ou présenter la ou les photographies prises dans le cadre de l'activité de l'association et représentant mon enfant, pour les usages suivants :

- Plaquette pour présenter l'activité de l'association
- Présentation de notre site internet : www.amso34

* barrer la mention inutile

Cette autorisation est valable jusqu'au 31/12/2018.

Les légendes accompagnant la reproduction ou la représentation de la ou des photographies ne devront pas porter atteinte à ma réputation ou à ma vie privée.

Toute inscription à l'école de CO implique l'adhésion à l'association. Le montant de l'activité est à régler pour l'année à l'inscription (possibilité d'établir 3 chèques). **Toute activité commencée est due pour l'année. Il n'y aura pas de remboursement.**

Pour garantir la qualité de l'apprentissage, l'association limite le nombre de participants. Un minimum d'enfants par activité, fixé par le conseil d'administration, est indispensable pour assurer l'ouverture du groupe.

Ecole d'orientation : Responsabilité : L'association a souscrit une assurance pour l'ensemble de ses activités. Sa responsabilité est limitée à la durée de celles-ci.

L'association et ses animateurs ne sont pas responsables des enfants ni avant, ni après l'activité.

Après avoir informé les parents, l'association se réserve la possibilité d'exclure de façon temporaire ou définitive, sans indemnisation, tout enfant qui perturberait le groupe.

Ecole d'orientation : horaires et calendrier : Les enfants sont tenus de participer régulièrement aux séances en respectant les horaires selon le calendrier défini en avance.

Pour toute nouvelle adhésion, joindre à ce document :

- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la CO y compris en compétition
- un chèque correspondant à votre cotisation à l'ordre de A.M.S.O.

Pour un renouvellement, joindre à ce document :

- le questionnaire de santé et l'attestation de réponse négative

Renvoyer le tout chez

Mme Ferrand Christine, AMSO 34, 3 les avants de la Deveze 34980 Montferrier sur Lez

Fait en un exemplaire à, le

Signature